Jean-Baptiste André Godin à Gustave Landrieux, 11 décembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gustave Landrieux, 11 décembre 1884, 1884-12-11

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 11/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51651

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation1 p. (279r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction11 décembre 1884
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

DestinataireLandrieux, Gustave
Lieu de destinationYerres (Yvelines)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin informe Landrieux que la Société du Familistère n'a pas de maison de retraite mais qu'elle fournit une pension nécessaire à l'existence aux vieillards et aux invalides du travail qui sont membres de son association.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Familistère
Personnes citéesSociété du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51651?context=pdf

272

Guise Familistère
11 X bre 94

Monsieur le Maire,

La Sté du Familistère n'a pas de maison de retraite ; mais elle assure aux vieillards et invalides du travail, membres de l'association, la pension nécessaire à l'existence, et c'est en famille que les pensionnés terminent leurs jours.

J'ai l'honneur de vous adresser par ce courrier une brochure qui vous donnera une idée générale de ce que est l'association du Familistère.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération

Godin